

MINUSCA en action

Bulletin d'information de la MINUSCA | NUMÉRO 057 | DU 1^{er} AU 15 NOVEMBRE 2017



**SOINS MÉDICAUX GRATUITS POUR PLUS DE
8.500 PERSONNES
VULNÉRABLES DE TROIS PRÉFECTURES**

<https://minusca.unmissions.org>

 MINUSCA

 UN_CAR

 UNMINUSCA

SOMMAIRE

4

SOINS MÉDICAUX GRATUITS POUR PLUS DE 8.500 PERSONNES VULNÉRABLES DE TROIS PRÉFECTURES

5

LES VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES FONT LE POINT DE CONTRIBUTION EN CENTRAFRIQUE

6

LA COUR PÉNALE SPÉCIALE SE FAIT CONNAITRE À BOSSANGO

7

FACILITER LA COMPRÉHENSION DU PROCESSUS DE RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ

8

RENFORCER LA SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE CENTRAFRICAINE

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Hervé Verhoosel

RÉDACTRICE EN CHEF :

Uwolowulakana Ikavi-Gbetanou

EQUIPE RÉDACTIONNELLE :

Philippe D'Almeida, Ghislaine Atta,

Steve Reve Niko

PHOTOGRAPHIE :

Herve Serefio

MISE EN PAGE :

Francis Yabendji-Yoga

WEBMASTER

Dany Balepe

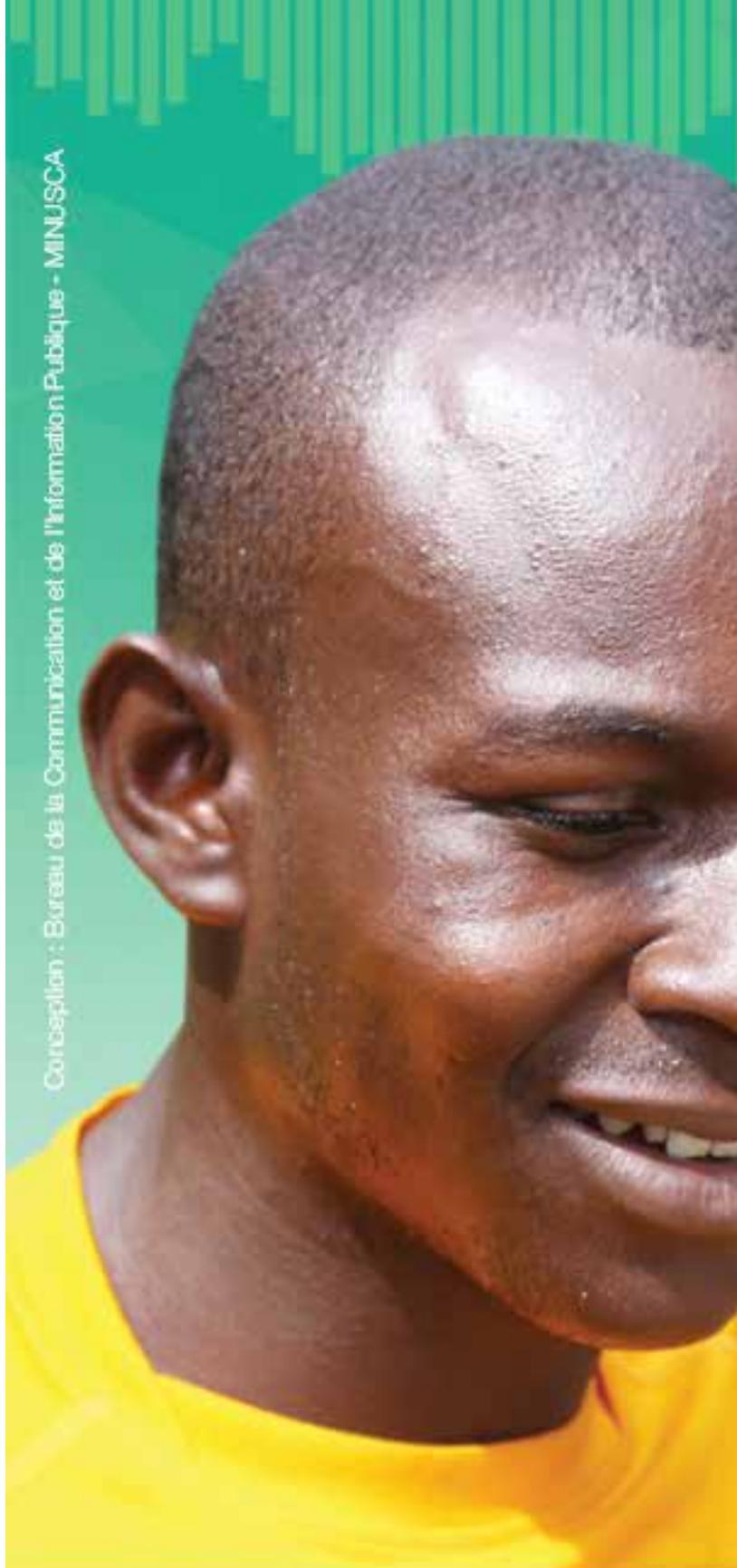
PRODUCTION :

Division de Communication

Stratégique et d'Information Publique MINUSCA

NOVEMBRE 2017

Conception : Bureau de la Communication et de l'Information Publique - MINUSCA



Bangui | Bangassou
| Bossangoa | B

GUIRA 93.3 FM

Le devoir d'informer

sou | Obo | Bria | Kaga-Bandoro | Bambari
Gouar | Paoua | Ndele | Birao | Berberati



SOINS MÉDICAUX GRATUITS POUR PLUS DE 8.500 PERSONNES VULNÉRABLES DE TROIS PRÉFECTURES



Kaga-Bandoro, le 8 novembre 2017. La clinique mobile des bataillons pakistanais et bangladais a porté une assistance médicale à plusieurs centaines de personnes vulnérables de « Saint Lazare », l'un des sites de déplacés les plus importants de Kaga-Bandoro, dans la préfecture de la Nana-Gribizi, où près de 7.000 ménages ont trouvé refuge après différents incidents sécuritaires entre groupes armés et suite à des catastrophes naturelles.

C'est la quinzième fois que les unités médicales des bataillons pakistanais et bangladais assurent une assistance médicale mobile dans le secteur Centre de la MINUSCA, couvrant les préfectures de la Bamingi Bangoran, de la Kemo et de la Nana Gribizi, touchant au total plus de 8.500 personnes vulnérables ont ainsi déjà reçues des soins gratuits.

« Cette initiative vise à renforcer les actions humanitaires dans le secteur de la santé et à raffermir les relations entre la Force de la MINUSCA et la population », explique l'officier en charge des relations entre civils et militaires du bataillon Pakistanais 3, le Major Hamid Hassan. « Nous comptons la faire deux fois par mois, selon nos possibilités » ajoute-t-il.

Ce type d'activités entreprises par la Force de la MINUSCA intervient dans le cadre des actions civilo-militaires (en anglais CIMIC, pour Civil Military Coopération). Elles consistent pour une force militaire, au cours d'un conflit, d'une crise, voire d'un exercice sur le terrain, à favoriser son acceptation auprès des populations civiles en assurant la liaison avec les acteurs locaux et en contribuant à la reconstruction, afin de rétablir ou maintenir la paix.

Le CIMIC fait partie intégrante de la planification des opérations et a pour but de contribuer à la réalisation des objectifs

de la MINUSCA dans tous les domaines. Son rôle est particulièrement important lorsque l'autorité nationale n'est pas totalement en mesure d'exercer normalement sa fonction.

Cette visée multidimensionnelle explique la diversité des zones d'intervention du CIMIC. « Tous les domaines qui touchent de près ou de loin à la vie quotidienne des populations » sont concernés, de l'économie au social, en passant par l'éducation, la santé, les infrastructures etc. Ainsi, depuis la création de la MINUSCA en 2014 de nombreuses activités ont été réalisées dans le cadre du CIMIC, parmi lesquelles la distribution d'eau potable, de soins de santé, l'assainissement ou encore le profilage de routes.

Comment se décident les opérations à mener dans le cadre des CIMIC ? Le chef de la cellule explique : dans un premier temps l'identification des besoins de la population se fait par les officiers CIMIC déployés sur le terrain. Ces besoins sont ensuite soumis à la cellule pour être étudiés et juger de leur faisabilité à travers deux cas de figure. Dans le premier, lorsque l'aide à apporter n'exige aucun budget particulier et consiste en un don ou une prestation directe à la population, le Commandant de la Force décide de la faisabilité avec les moyens de la force en confiant la mission aux contingents spécialisés (exemple ingénieurs, médecins) ou au contingent déployé dans le secteur concerné. Dans le second cas, lorsque l'aide exige des moyens financiers plus ou moins importants, celle-ci est présentée sous forme de projet à impact rapide et soumise à un comité de révision des projets qui en décide de la faisabilité.

Ces actions de proximité rencontrent l'adhésion des populations et des autorités locales qui saluent chaleureusement chaque initiative CIMIC. ■



LES VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES FONT LE POINT DE CONTRIBUTION EN CENTRAFRIQUE

Venus des quatre coins de la République Centrafricaine où ils servent dans divers domaines aussi bien au sein de la MINUSCA que dans les agences de l'ONU, plus de 85 Volontaires des Nations Unies (VNU) se sont réunis deux jours durant, les 2 et 3 novembre 2017, pour réfléchir sur l'état de leur contribution dans le pays. C'était à l'occasion de leur retraite annuelle organisée par le Programme VNU en Centrafrique.

Le stress, le trauma et leur gestion ; la politique onusienne en matière de conduite et discipline ; la mise en place et la gestion de bases de données ; figurent, entre autres, parmi les différents thèmes abordés à l'entame de la retraite. Par des partages d'expériences et des focus groupes, les volontaires ont pu faire l'état des lieux et évaluer leur apport au mandat de leurs différentes missions et agences hôtes.

Les Volontaires ont, en outre, eu l'occasion d'échanger avec le Procureur de la Cour pénale Spéciale (CPS) avec son premier responsable, le procureur Toussaint Muntazini, sur l'organisation, les enjeux et défis de cette entité. En réponse aux interrogations des volontaires, le Procureur a souligné les attentes des nombreuses victimes et la gravité des faits, lesquelles imposent un

effort de sensibilisation de la population aux missions de la CPS, dont le programme VNU Centrafrique est en charge des volets communication et sensibilisation.

La seconde journée de travaux a, quant à elle, été marquée par une visite de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies en RCA, Coordinatrice humanitaire et Représentante résidente du PNUD, Najat Rochdi. « Admirative du travail que font les VNU », elle a assuré qu'elle n'économisera aucun effort pour les défendre et les encourager. Car, a-t-elle estimé, « il n'y a pas de meilleur(e)s ambassadeurs/ambassadrices des Nations-Unies et de ses valeurs que les volontaires, dont l'atout majeur est d'être au contact direct des populations ».

« Cette retraite est aussi l'occasion de préparer la Journée internationale des Volontaires prévue pour le 5 décembre 2017 », a fait savoir le responsable dudit programme, Davy Moundongo. Cette célébration, a-t-il par ailleurs indiqué, se veut illustrative de l'énorme travail abattu chaque jour par les VNU.

Rappelons que la République Centrafricaine compte plus de 300 volontaires de l'ONU répartis dans 14 localités à travers le pays. ■

LA COUR PÉNALE SPÉCIALE SE FAIT CONNAITRE À BOSSANGO



Les habitants de Bossangoa ont été nombreux à prendre part à la toute première session de sensibilisation organisée dans l'Ouham sur la Cour pénale spéciale (CPS) par le Projet conjoint Gouvernement centrafricain et Nations Unies à travers ONUFEMMES, le PNUD, et le Programme des Volontaires des Nations Unies.

Autorités locales, représentants des victimes, membres de la chaîne pénale, associations de femmes et de jeunes, ont pris part à cette session qui s'est tenue au Centre Culturel Monseigneur Chambon, sous la présidence du Préfet de l'Ouham, Clotilde Namboi qui avait à ses côtés, le chef du bureau de la MINUSCA, Bara Dieng, le procureur de la République près le tribunal de Bossangoa, le maire de Bossangoa et plusieurs autres personnalités.

Il est revenu au Procureur adjoint près la Cour pénale spéciale, Alain Ouabi-Bekai, de faire l'historique de la création de cette nouvelle juridiction, d'en expliquer le fonctionnement, et de faire le point sur les différentes

infractions qui sont de nature à être réprimées. D'autres communications ont été également faites et qui ont retenu l'attention des participants : celles relatives à la sécurité des témoins, les modes de saisine, la relation entre la CPS et les juridictions centrafricaines ; les relations entre la CPS et la Cour pénale internationale.

Les questions et réactions ont été nombreuses ; elles ont porté sur les voies de recours contre les décisions de la CPS ; sur la rétroactivité qui ne remonte que jusqu'en 2003 alors que des crimes ont été commis bien avant. Les participants se sont, par ailleurs, interrogés sur la saisine de la CPS en cas d'abus sexuels commis par des humanitaires, ainsi que sur l'effectivité des sanctions.

Des échanges riches et sans tabou ont permis le succès de cette session qui entend s'étendre à l'ensemble du pays pour une meilleure compréhension de la CPS qui, faut-il le rappeler, a été créée par la loi n°15.003 du 3 juin 2015. ■

FACILITER LA COMPRÉHENSION DU PROCESSUS DE RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ

Débuté le 8 novembre à Bangui, l'atelier de formation au profit des experts nationaux impliqués dans la réforme du secteur de la sécurité (RSS) a refermé ses portes le 10 novembre 2017. Cette activité, organisée avec l'appui de la MINUSCA, s'inscrivait dans le cadre du renforcement de capacités des membres du Secrétariat technique d'appui (STA/RSS) implanté à la Présidence de la République, des chargés de mission RSS et des membres des différents comités sectoriels RSS des ministères concernés.

Trois jours durant, il a été question de faciliter la compréhension du concept de la RSS et du processus de sa mise en œuvre en RCA, afin de faciliter la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des plans d'action sectoriels, conformément aux engagements contenus dans la Politique nationale de sécurité (PNS), le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix (RCPCA), la Stratégie nationale de restauration et d'extension de l'autorité de l'État, et la Stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité.

« La réforme du secteur de la sécurité est l'objectif principal qui permettra de mettre en place des forces de défense nationale, professionnelles, apolitiques et régionalement équilibrées. », a indiqué à l'ouverture de cet atelier, le Représentant spécial adjoint du secrétaire général des Nations Unies, Kenneth Gluck, chargé des affaires politiques et de la protection des civils. À son tour, le ministre conseiller à la Présidence pour les questions de défense, Willybiro Sacko, a précisé que « la RSS permet un fonctionnement plus cohérent par rapport aux normes démocratiques, aux principes de bonne gouvernance, à la protection des

droits de chacun, à la reconstruction du tissu social. »

En intervenant au terme de ces journées de travail, le chef de l'unité RSS de la MINUSCA, Mody Berethe, a salué l'opportunité offerte par cet atelier de renforcer les capacités des acteurs nationaux de la RSS, avant de reconnaître qu'un « effort considérable (reste) à faire dans la réforme du secteur de la sécurité. » En tant que Mission des Nations Unies, a-t-il ajouté, la MINUSCA se réjouit de voir que le gouvernement centrafricain a pris la pleine mesure des enjeux que représente cette réforme.

Pour l'essentiel, cet atelier aura permis aux différents experts nationaux d'acquérir la capacité à développer leurs plans sectoriels pour une mise en œuvre cohérente ; à dynamiser la RSS au sein des Ministères et des Institutions concernées ; à préparer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités RSS intra et intersectorielles, y compris l'assistance technique des partenaires nationaux. ■



EN BREF

■ **PAR LA RÉSOLUTION 2387 VOTÉE LE 15 NOVEMBRE 2017**, le Conseil de Sécurité de l'ONU a procédé à l'extension du mandat de la MINUSCA pour une période de 12 mois, avec un supplément de 900 Casques bleus.

■ **LA MINUSCA A RÉCEMMENT DÉSIGNÉ NATALIE BEN ZAKOUR MAN** comme défenseur pour les droits des

victimes, conformément au rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur les dispositions spéciales sur les abus et exploitations sexuels. Cette nouvelle responsabilité s'ajoute à sa mission première de conseillère en matière de protection de L'Enfant auprès de la Mission. ■

RENFORCER LA SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE CENTRAFRICAINE



La composante Police de la MINUSCA a procédé, le 04 novembre 2017, à la remise officielle aux autorités centrafricaines d'un document rassemblant 22 procédures d'exploitation normalisées pour renforcer la sûreté à l'aéroport de Bangui M'poko. C'était lors d'une cérémonie tenue au salon d'honneur dudit aéroport, en présence de membres de la police spéciale de l'aéroport et d'une délégation UNpol, conduite par le chef des opérations par intérim, Jean Michel Turquois.

Lesdits documents ont, en effet, été conçus dans le cadre d'une colocation entre UNPol et le commissariat de l'aéroport, avant de recevoir la validation de l'Autorité nationale de l'aviation civile centrafricaine (ANAC). Il s'agit, plus concrètement, de procédures, qui visent à renforcer la sûreté aéroportuaire, se présentent sous forme de directives opérationnelles que les policiers devront désormais appliquer à l'occasion des différentes phases d'accès au terminal, à l'embarquement et au débarquement, conformément à la réglementation de l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale).

L'initiative de ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des Forces de sécurité intérieure (FSI).

Remerciant la MINUSCA pour son appui, les autorités nationales émis le vœu de voir se mettre en place, un projet du même genre au profit de la Brigade de gendarmerie des transports aériens, chargée de la sécurisation des pistes et des abords immédiats du même aéroport. ■





MINUSCA

EN LIGNE | ONLINE



Your one-stop source for news and information about Central African Republic and the UN. Available on smartphones

Votre site d'informations et d'analyses sur la Centrafrique et les Nations Unies. Disponible sur smartphones



Découvrez le nouveau site Internet de la Mission des Nations Unies en Centrafrique

Check out the new website of the UN Mission in the Central African Republic

<https://minusca.unmissions.org>

UN photo / Graphisme CPIO / MINUSCA

<https://facebook.com/minusca.unmissions>

https://twitter.com/UN_CAR

<https://www.flickr.com/photos/unminusca/>